



**Procès-verbal du conseil scientifique
du 15 juin 2017**

Le conseil scientifique de l'École française de Rome s'est réuni le jeudi 15 juin 2017 à l'École française de Rome, sous la présidence de M. Patrick Boucheron.

La séance s'ouvre à 9h30.

Membres présents ou représentés (18) :

- Mme Anna BELLAVITIS, professeur à l'université de Rouen ;
- M. Alain BERETZ, le directeur général de la recherche et de l'innovation au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par M. Francis PROST ;
- M. Patrick BOUCHERON, professeur au Collège de France ;
- M. Stéphane BOURDIN, représentant élu des directeurs des études ;
- M. Paolo CAMMAROSANO, Centro Europeo Ricerche Medievali ;
- M. Florent COSTE, représentant élu des membres scientifiques non enseignants chercheurs ;
- M. Jean-Louis FERRARY, directeur d'études émérite à l'EPHE et membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
- M. Patrick GILLI, professeur à l'université de Montpellier ;
- Mme Anne GRILLO, directrice des politiques de mobilité et d'attractivité au Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, représentée par M. Patrick COMOY
- M. Clément PIEYRE, représentant élu de la catégorie autres enseignants-chercheurs ou personnels assimilés ;
- M. Jean-Robert PITTE, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, représenté par M. Georges-Henri SOUTOU ;
- Mme Claude POUZADOUX, Centre National de la Recherche Scientifique ;
- M. Manuel ROYO, professeur à l'université de Tours ;
- Mme Silvia SEBASTIANI, École des Hautes Études en Sciences Sociales ;
- M. André VAUCHEZ, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
- Mme Catherine VIRLOUVET, directrice de l'École française de Rome ;
- Mme Cinzia VISMARA, professeur à l'université de Cassino ;
- M. Michel ZINK, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représenté par M. Yves-Marie BERCÉ.

Assistaient également à la séance :

- M. Richard FIGUIER, responsable des publications de l'EFR et de la Casa de Velázquez ;
- Mme Pascale GARCIA, responsable administrative de l'EFR ;
- M. Pascal GOSELIN, représentant du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au CA de l'EFR ;
- M. Fabrice JESNÉ, directeur des études à l'EFR ;
- M. Pierre SAVY, directeur des études à l'EFR ;
- Mme Monique ZIMMERMANN, agent comptable de l'EFR.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2017 ;
2. Informations de la directrice ;
3. Poste de directeur des études pour la section Antiquité à pourvoir au 1^{er} septembre 2017 ;
4. Mémoires des membres : désignation des rapporteurs ;
5. Activité de la bibliothèque ;
6. Proposition de liste des membres pouvant siéger au comité de rédaction et au comité de lecture ;
7. Examen des manuscrits présentés pour publication ;
8. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration ;
9. Questions diverses.

* * *

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2017

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Informations de la directrice

- Le premier point d'information porte sur la sortie des membres.

Reine-Marie Bérard obtient le poste de chargée de recherche CNRS mis à disposition de l'EFR. Mathilde Carrive obtient un poste de maître de conférences à l'université de Poitiers. Franz Dolveck est en attente d'une réponse pour un post-doctorat d'une durée de 4 ans en Suisse, dont la réponse est attendue pour le mois d'août 2017 (*le poste a été obtenu depuis*). Éloïse Letellier-Taillefer retourne dans le secondaire. Romain Loriol, membre de première année, a obtenu un poste de maître de conférence à l'université de Lyon III. Le premier candidat placé sur la liste complémentaire, Carole Mabboux, est donc recrutée. Niccolò Mignemi n'a pas d'affectation à ce jour. Camille Rouxpetel a obtenu un post-doctorat à la Villa i Tatti (université d'Harvard) à Florence.

Une formation est organisée par l'« *agenzia per la promozione della ricerca europea* » (APRE) pour le compte de l'EFR le 27 juin 2017. La directrice de l'EFR rappelle l'importance de ces moyens mis à disposition des membres pour les aider à solliciter des dossiers post-doc Marie Curie : il faut internationaliser les cursus.

Patrick Gilli confirme que le soutien logistique au montage de projets est essentiel, et c'est une faiblesse au sein des universités françaises. La qualité scientifique du projet vaut pour 50% tandis que le quart est dévolu à la qualité de l'institution d'accueil, le dernier quart étant dédié à la mise en œuvre.

Patrick Boucheron indique que les recrutements de membres par des universités en première ou deuxième année remettent en question le concept même de sortie des membres. C'est une question dont la future commission de recrutement des membres devra se saisir.

Manuel Royo confirme : il y a aussi la question de l'opportunité des postes à pourvoir, différents selon les années.

Francis Prost confirme : les Écoles françaises à l'étranger (EFE) deviennent des sortes de variables d'ajustement sur des postes fixes à pourvoir en université. Les EFE sont devenues dépendantes de l'état du marché universitaire.

Cela rejoint une observation du HCERES qui conseille aux EFE de mieux prendre en compte l'éventualité pour les membres de ne pas aller jusqu'au bout des demandes de renouvellement qui leur sont permises

La directrice de l'EFR indique que les trois membres sortis récemment à l'issue de leur première année avaient proposé des programmes de recherche sur trois ans, intégrant les deux demandes de renouvellement auxquelles ils peuvent prétendre.

- Avancée de la négociation sur le contrat quinquennal

La directrice de l'EFR n'observe pas d'avancée depuis le mois de mars 2017. Le rapport d'évaluation du HCERES a été envoyé aux membres des conseils de l'EFR. Une rencontre devrait être organisée en juillet entre le ministère et les directeurs des EFE, pour une signature en septembre 2017.

- Constitution d'une base de données en vue d'un réseau d'anciens et d'amis de l'EFR

Ensuite, le conseil scientifique est informé d'une démarche en cours de la constitution d'une base de données qui pourrait constituer le fondement d'un réseau d'anciens et d'amis de l'EFR. Un contrat de vacation de mars à juillet 2017 permet actuellement de récupérer les contacts des anciens boursiers (3000 noms). De plus amples informations seront données au prochain conseil scientifique.

- Poste d'éditeur

Un poste d'éditeur était vacant à l'EFR du fait du départ d'un des deux éditeurs. Sur 63 candidatures, 9 personnes ont été auditionnées par une commission interne à laquelle a été associée un expert, C. Palombelli, des Éditions Viella. Le président du conseil scientifique a par ailleurs été consulté à distance. Sophie Duthion, secrétaire d'édition à l'École française d'Athènes depuis 2013, a été recrutée à compter du 1^{er} septembre 2017.

3. Poste de directeur des études pour la section Antiquité à pourvoir au 1^{er} septembre 2017

La directrice de l'EFR revient sur le travail accompli par Stéphane Bourdin à l'EFR depuis 2011. Stéphane Bourdin est un collaborateur aux multiples qualités, doté notamment d'une grande disponibilité envers les membres, les boursiers, les chercheurs. Après le départ non remplacé du responsable du service archéologique, c'est lui qui a pris en charge la responsabilité du service archéologique dans un contexte de rapprochement avec le Centre Jean Bérard. Stéphane Bourdin ne s'est pas limité à la seule section qu'il dirigeait mais a embrassé entièrement la politique scientifique de l'EFR, outre la coordination de programmes trans-périodes comme celui sur la transhumance. Il a su maintenir, en dépit des multiples tâches d'un directeur des études un rythme de publication remarquable et a réussi à soutenir son habilitation à diriger des recherches. Cette année, aucun poste de professeur des universités ne correspondant à son profil, il rejoint son université d'origine sur son poste de maître de conférences, mais la directrice espère qu'il trouvera très rapidement un poste correspondant à sa nouvelle qualification dès l'an prochain. Son sens de l'humour manquera à tous à l'EFR.

Stéphane Bourdin remercie la directrice et fait part des six années passionnantes et enrichissantes qu'il a vécues.

Pour le recrutement sur le poste, cinq collègues se sont portés candidats dont quatre auditionnés. En effet le dossier D'Emanuela Marini (professeur dans un lycée italien) a paru trop éloigné des centres d'intérêt principaux de la section). Les collègues auditionnés étaient Audrey Bertrand (maître de conférences à l'université de Marne-la-Vallée), Jean-Noël Castorio (maître de conférences à l'université du Havre), Nicolas Laubry (maître de conférence à l'université Paris-Est Créteil Marne-la-Vallée) et Alexandre Vincent (maître de conférences à l'université de Poitiers). La directrice de l'EFR sollicite l'avis du conseil scientifique pour la nomination de Nicolas Laubry.

Nicolas Laubry, sorti de l'EFR en tant que membre en 2010, aura la juste distance entre les membres et boursiers d'une part, et la direction d'autre part. Par ailleurs, les qualités scientifiques, son sens des relations humaines sont des gages de réussite dans la lourde tâche qui l'attend.

Francis Prost demande si les directeurs des études sont conscients des difficultés sur la sortie des membres. Il est répondu par l'affirmative par la directrice de l'EFR.

Après que le président du conseil scientifique ait appuyé cet excellent choix, le conseil scientifique approuve la nomination de Nicolas Laubry sur le poste de directeur des études pour la section Antiquité à compter du 1^{er} septembre 2017, pour 3 ans.

4. Mémoires des membres : désignation des rapporteurs

Section Antiquité

- Reine Marie Bérard, *La nécropole Ouest de Mégara Hyblaea : premier bilan sur les fouilles inédites de Paolo Orsi (1891-1892)*.

Rapporteur proposé : Juliette de La Genière

- Franz Dolveck, *Z, ou les tribulations italiennes d'un archétype ausonien*.

Rapporteur proposé : François Dolbeau

- Marie-Adeline Le Guennec, *Être cuisinier dans l'Antiquité romaine (République et Haut-Empire) : approches culturelles et sociales d'une activité de service*.

Rapporteur proposé : Jean-Louis Ferrary

- Éloïse Letellier-Taillefer, *Découverte, restaurations et mises en valeur des théâtres de Pompéi (XVIIIe-XXIe siècles). Enjeux documentaires, archéologiques et historiographiques*.

Rapporteur proposé : Pierre Gros

Section Moyen Âge

- Florent Coste, *Inflammatorium penitentie. Le vice de l'acédie et les vertus de l'imagination*.

Rapporteurs proposés : André Vauchez ou Jean-Yves Tilliette

Section Époques moderne et contemporaine

- Cesare Santus, *La journée d'un consultant. Les doutes des missionnaires d'Orient à l'examen du Saint-Office (1650-1750)*.

Rapporteur proposé : Yves-Marie Bercé

La réunion de l'AIBL est prévue le 30 juin. On demande que les mémoires puissent être distribués une semaine avant la date de cette réunion.

5. Activité de la bibliothèque

En guise d'introduction, Clément Pieyre, le responsable de la bibliothèque, donne quelques chiffres-clés : en 2016, on a comptabilisé 25 000 entrées, plus de 250 lettres de présentation et plus de 220 000 documents à disposition des lecteurs, soit un record en termes de fréquentation, de services rendus et de collections proposées. Trois éléments de contexte doivent être soulignés : le maintien de l'ouverture de la bibliothèque malgré des conditions de sécurité renforcées imposées par les services de l'ambassade après les attentats de 2015, la production récente de documents d'évaluation tels que le rapport du HCERES et le rapport provisoire de l'Inspection générale des bibliothèques (IGB), et la préparation du redéploiement des collections dans un contexte de saturation des espaces toujours plus prégnante.

Les projets en cours sont les suivants : la mise en place du contrôle d'accès des lecteurs et du portique anti-vol dans le cadre de l'équipement RDID de la bibliothèque, qui vient clore un dossier initié deux ans auparavant ; la meilleure insertion de la bibliothèque dans une pluralité de réseaux (SUDOC et URBiS notamment) ; le suivi des orientations prônées par l'IGB, et notamment l'articulation entre politique de site et offre documentaire nationale ; enfin l'insertion progressive au sein du dispositif Collex par le biais d'une coopération avec la bibliothèque universitaire de la Sorbonne (demandes de labellisation de collection pour l'Antiquité romaine et l'Histoire de l'Italie).

En matière d'analyse des collections, la direction de l'EFR sait que la bibliothèque sera saturée à court terme. Il convient d'établir une stratégie pour redéployer les collections et réorganiser les espaces. Une politique documentaire bien définie en est une condition fondamentale. Une charte des acquisitions documentaires a été élaborée après avoir mesuré l'attractivité des collections de la bibliothèque (enquête à partir d'un questionnaire diffusé auprès des usagers). Cette analyse montre que l'utilisation du papier reste essentielle : il ne faut pas le sacrifier au tout-numérique. Une bonne articulation entre les deux supports doit être trouvée, dans les limites imposées par le libre-accès des collections. Le conseil scientifique approuve la charte documentaire à l'unanimité.

Jean-Louis Ferrary demande des précisions sur le fonds Volterra. Le responsable de la bibliothèque répond que ce fonds est sans cesse enrichi et que de nombreuses acquisitions rétrospectives sont venus le compléter.

Paolo Cammarosano fait l'éloge de la bibliothèque et indique qu'il conviendrait d'établir un document explicatif qui valorise le type de classement des livres concernant le Moyen Âge.

Enfin, le responsable de la bibliothèque précise qu'une subvention de 4 000 euros a été attribuée par l'ABES pour signaler sur le SUDOC les monographies en histoire régionale italienne (catalogage rétrospectif).

Un point d'incertitude subsiste : la saturation de la bibliothèque. Il n'y aura bientôt plus d'espace pour le stockage des volumes. Le responsable de la bibliothèque indique qu'un travail d'analyse des revues en libre accès est actuellement effectué pour comprendre l'articulation possible avec l'offre électronique (gratuite et payante) pour retirer certaines revues du libre accès. Une autre analyse consiste à faire le point sur les collections en magasin (dans les caves du palais et en galerie du chiffre) afin d'en sélectionner certaines aux fins du désherbage. Avant l'été 2018, la stratégie générale de réorganisation devra être établie et sera soumise au vote du Conseil scientifique. Elle

prévoira des arbitrages entre le maintien en libre accès, le transfert en magasin, l'externalisation dans un dépôt à Rome ou au CTLes, et le pilon.

En matière d'archives, on privilégie trois axes de travail : le versement des archives de l'administration de la recherche (1^{er} semestre 2018), la formalisation des procédures de collecte des archives archéologiques et le record management (archives courantes et intermédiaires).

6. Proposition de liste des membres pouvant siéger au comité de rédaction et au comité de lecture des *Mélanges*

L'établissement de cette liste vient de la volonté de formaliser le processus d'évaluation des manuscrits proposés à la revue. Elle est établie pour 4 ans, avec non-renouvellement immédiat.

Pour ce qui concerne le comité de rédaction, seuls les membres scientifiques docteurs peuvent siéger (directeurs des études, directrice, membres docteurs).

La liste composant le comité de lecture est adoptée à l'unanimité.

7. Examen des manuscrits présentés pour publication

Histoire ancienne

Deuxièmes passages

- Mireille Cébeillac Gervasoni, Nicolas Laubry et Fausto Zevi, *Terzo Seminario Ostiense*

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit, sous forme électronique.

- Bruno d'Andrea, *Bambini nel limbo. Le interpretazioni dei bambini dei tofet alla prova della documentazione archeologica*

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit (version papier).

Histoire médiévale

Deuxièmes passages

- Donato D'amico, *Il monachesimo nuovo nell'Italia meridionale: Giovanni da Tufara e la congregazione di S. Maria del Gualdo (secc. XII-XVI)*

Le conseil scientifique émet un avis défavorable à la publication de ce manuscrit. L'auteur est toutefois invité à publier un article dans les MEFRM.

- Serena Morelli, *Periferie finanziarie angioine*

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit (version papier).

Premiers passages

- Sylvain Parent, *Le pape et les rebelles. Trois procès pour rébellion et hérésie au temps de Jean XXII (Marche d'Ancône, Romagne, Lombardie)*

Le conseil scientifique propose un second passage, après avoir effectué les corrections sollicitées par le rapporteur (introduction à refaire).

- Armand Jamme, *Le pouvoir de compter et décompter. Genèses, formes et logiques de pratiques médiévales*

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit (version papier). Toutefois, l'index est à publier sur la plateforme en ligne. Les introductions par parties et la conclusion sont par ailleurs à rédiger par l'auteur.

Histoire moderne et contemporaine

- Enrica Asquer, Anna Bellavitis, Giulia Calvi, Isabelle Chabot, Cristina La Rocca, Manuela Martini, « *Vingt-cinq ans après, Vent'anni dopo* ». *Les femmes au rendez-vous de l'histoire, hier et aujourd'hui*

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit (version papier), sous réserve de quelques modifications.

- Juan Carlos D'Amico et Jean-Louis Fournel, *François 1^{er} et l'espace politique italien : États, domaines et territoires*

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit (version papier).

- Alain Dewerpe (posthume), édité par Jacques Revel et alii, *Les mondes de l'industrie. L'Ansaldo, un capitalisme à l'italienne 1853-1933*

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit (version papier), sous réserve de rédaction de l'introduction.

8. Information sur les accords et conventions signées par la directrice par délégation du conseil d'administration

Les accords et conventions sont approuvés à l'unanimité.

9. Questions diverses

La directrice de l'EFR propose aux membres du conseil, en marge de la réunion, la visite de la Fondation Primoli.

La directrice de l'EFR salue le conseil scientifique dans sa composition actuelle et remercie chaleureusement chaque membre, et en particulier le président du conseil, pour sa présence aux commissions de recrutement tout comme au comité de coordination de la politique scientifique.

Le président du conseil scientifique conclut la séance en affirmant que présider le conseil scientifique de l'EFR fut un plaisir et un honneur.

La séance est close à 12h45.